

	Ligue Grand Est de Badminton	
	RESPONSABLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PRE- FILIERE DU GRAND EST	
Fiche de Poste		Créée le : 19-juin-25

1- RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI

- > La LGEbAD dispose d'un projet de développement du badminton, placé sous la responsabilité du conseil d'administration et de son président, composé de plusieurs axes :
 - Répondre aux attentes des licenciés (jeunes et adultes) des clubs membres.
 - Développer le Parcours de Performance Fédéral (PPF).
 - Formation de l'ensemble des acteurs.
 - Stratégie de professionnalisation et d'emploi.
 - Stratégie d'influence, territoriale et rayonnement du badminton.
 - Stratégie financière.

2- POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

- > 2.1 Positionné(e) sur un secteur géographique autour de Strasbourg, avec possibilité de déplacement régional dans toute la Région Grand Est, en France et parfois à l'internationale.
- > 2.2 Responsable politique direct : président de la LGEbAD, responsable hiérarchique : directeur
- > 2.3 Travaille avec l'ensemble des élus (Ligue et comités), les salariés de la Ligue, du GEBaDGE et les clubs du territoire.

3- DESCRIPTION DU POSTE

- > 3.1 Responsabilités :
 - Coordonner la mise en place du DEJEPS en lien avec le CREPS de Strasbourg
 - Participer de manière active à l'élaboration et à la mise en œuvre de la pré filière du HN dans le Grand Est.
- > 3.2 Activités principales :
 - Coordonner le DEJEPS
 - Intervenir sur des séquences pédagogiques du DEJEPS de Strasbourg
 - Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif avenir dans son ensemble.
 - Coordonner et animer le suivi avenir régional ainsi que le dispositif avenir.
 - Organiser, fédérer et développer les clubs avenir labélisés, ainsi que les clubs formateurs.
 - Rendre compte en formalisant des bilans de son activité et en évaluant la filière du Grand Est.
- > 3.3 Activités secondaires :
 - Accompagner la montée en compétence des acteurs locaux du HN.
 - Assurer une représentation de la Ligue pendant les temps forts régionaux.
 - Communiquer sur le DEJEPS
- > 3.4 Actions prospectives :
 - Mettre à jour ses connaissances en matière de fonctionnement et gestion de projet systémique.
 - Mettre à jour ses compétences au regard de l'évolution du badminton.

4- DIMENSION

- > 4.1 Relations en interne : avec les élus du conseil d'administration, avec la commission régionale HN et Jeunes, avec les salariés, avec les coordonnateurs techniques, avec les dirigeants des clubs (surtout clubs avenir et clubs formateurs).
- > 4.2 Relations en externe : avec le CREPS de Strasbourg, avec la DTN et la FFBaD ainsi qu'avec les partenaires de la Ligue Grand Est de Badminton.
- > 4.3 Autonomie technique : doit exercer sa mission sous la responsabilité du directeur de la LGEBaD.

5- PROFIL

- > 5.1 Savoirs : fonctionnement associatif, organisation du sport en France, méthodologie de gestion de projets, notions de politiques territoriales, connaissance du réseau fédéral, connaissance du badminton et du haut niveau, approche scientifique de la performance.
- > 5.2 Savoir-faire : gestion de structure d'entraînement, conduite d'entraînements, conduite de réunions, utilisation des outils numériques et de bureautique.
- > 5.3 Savoir-être : capacités d'analyse, d'adaptation et d'innovation. Bonne gestion des relations humaines.
- > 5.4 Résultats attendus :
 - Atteindre les objectifs fixés.
 - Répondre aux attentes de tous les publics.
 - Développer les compétences nécessaires au projet.
 - Maîtriser les coûts de fonctionnement.
- > 5.5 Qualités personnelles requises : sens de l'organisation, esprit de synthèse, goût pour le travail en équipe, intérêt marqué pour la pratique sportive et le sport de haut niveau.

6- CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI

- > 6.1 Niveau d'étude : pas d'exigence particulière.
- > 6.2 Diplômes ou certifications exigés : DEJEPS Badminton minimum
- > 6.3 Expérience professionnelle : expérience dans l'entraînement exigée.
- > 6.4 Divers : mobilité (déplacements sur le territoire régional, national et international), disponibilité (possibilité de travail le week-end), permis B et avoir un véhicule.

7- CONDITIONS DE TRAVAIL

- > 7.1 Salaire brut mensuel : selon expérience
- > 7.2 Type de contrat : CDI
- > 7.3 Temps de travail : 1582 heures annualisées (temps plein).
- > 7.4 Positionnement conventionnel : Convention collective du sport / groupe 5 minimum.
- > 7.5 Possibilité de déplacement sur l'ensemble du territoire régional.
- > 7.6 Affectation géographique : Antenne LGEBaD de Strasbourg et CREPS de Strasbourg.

8- CONTACT

- > Transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) jusqu'au 25/06/2025 à Déborah HANNEQUIN : deborah.hannequin@lgebad.com